

Arrondissement de Ville-Marie

MÉMOIRE

Sur

MONTRÉAL MÉTROPOLE CULTURELLE

Proposition de politique de développement culturel

Ville de Montréal

Mars 2005

L'arrondissement de Ville-Marie n'a pas souhaité présenter de vive voix le présent mémoire parce que d'une part nous croyons que cette étape de consultation doit appartenir d'abord et avant tout aux citoyens et à nos partenaires dans le développement culturel montréalais et, d'autre part, parce que le dernier mot reviendra aux arrondissements puisque ce sont leurs représentants qui seront appelés à adopter cette politique au Conseil municipal.

L'arrondissement de Ville-Marie tenait, cependant, à déposer un mémoire car, si nous avons été consultés lors de la préparation de la politique culturelle, nous avons l'impression de n'avoir pas toujours été écoutés.

Le rapport du groupe-conseil

Lors du dépôt du rapport du groupe-conseil à l'été 2003, nous formulons deux commentaires sur les orientations proposées pour la politique culturelle à venir.

D'une part, nous constatons, avec regret, que le groupe-conseil avait fait l'économie de traiter des arrondissements. Nous comprenions néanmoins que la politique culturelle allait engager toute la Ville, arrondissements compris, mais nous déplorions cet oubli et signalions que, ce faisant, l'énoncé de politique semblait préconiser une politique centralisatrice reposant plus sur l'action administrative de la Ville qu'un défi collectif lancé à tous les intervenants : l'administration municipale bien sûr mais aussi le milieu culturel, les acteurs sociaux et économiques, les citoyens. La présente proposition de politique culturelle répare en partie cet oubli et le rôle des arrondissements est plus présent.

Comment se fait-il alors, qu'à la lecture du document et des engagements que la Ville y prend, nous ayons toujours l'impression d'une politique centralisatrice sans réelle reconnaissance du rôle primordial que les arrondissements auront à jouer ? Nous ne connaissons pas la réponse à cette question ni les raisons à ce malaise mais nous aurions souhaité une politique culturelle qui, un peu comme le plan d'urbanisme, fasse une place plus grande aux arrondissements et aux enjeux du développement culturel sur le territoire.

D'autre part, le rapport du groupe-conseil appelait plus, à notre avis, à une réorganisation administrative qu'à un vrai choix de société. Là où nous aurions souhaité trouver des orientations à la fois plus concrètes et plus ambitieuses, nous retrouvions surtout des souhaits quant à la consolidation des acquis et des outils municipaux d'action culturelle.

La proposition de politique culturelle

La proposition de politique culturelle est beaucoup plus ambitieuse et les rédacteurs ont su trouver les mots pour, à défaut de mobiliser, tout au moins lancer à tous les acteurs culturels économiques et sociaux, le défi du développement culturel de Montréal. Proposition ambitieuse mais pas tellement plus concrète et surtout sans remise en question du comment et du pourquoi du développement culturel. Nous aurions souhaité que la politique s'articule autour de trois thèmes : les compétences et les services municipaux, un appel à la mobilisation générale des intervenants, et une invitation à une réflexion continue sur le développement culturel de la Ville.

Les engagements

Dans cette proposition de politique, la Ville prend de nombreux engagements et dans l'ensemble, nous y souscrivons. Ces engagements sont souvent des réponses adéquates à des besoins exprimés par le milieu culturel et aux enjeux dégagés du bilan des forces et des faiblesses de Montréal. Cependant, le grand nombre d'engagements, leur portée, les partenaires de réalisation qu'ils impliquent et l'emploi très fréquent du conditionnel, nous laissent une impression que la Ville n'a pas les moyens de ses ambitions d'autant plus que la proposition n'est pas très explicite quant aux moyens qu'elle entend utiliser pour réaliser ses engagements.

Nous convenons qu'une politique culturelle n'est pas un plan de mise en œuvre mais encore faut-il qu'elle l'annonce. Or, la proposition dans son état actuel est étonnamment silencieuse sur les échéances et les cibles qu'elle fixe à ses partenaires, ce qui peut être compréhensible, mais elle est tout aussi silencieuse pour ceux qu'elle fixe à la Ville ce qui est plus difficile à comprendre. Par exemple, elle veut mettre de l'avant un plan de rattrapage et de mise à niveau de ses bibliothèques publiques en vue d'atteindre rapidement la moyenne des dix plus grandes villes canadiennes. Malheureusement, sans plus de précision sur ce « rapidement », force est de reconnaître qu'aucune action concrète n'a été entreprise pour réaliser cet engagement, 3 mois après l'instauration de ce plan.

Nous l'avons dit plus haut, nous aurions souhaité que la politique culturelle que la Ville s'apprête à adopter soit l'occasion d'une invitation lancée à tous de réfléchir sur le développement culturel de la Ville. La proposition de politique culturelle semble plutôt clore cette réflexion avant même qu'elle ait eu lieu. Les nombreux engagements pris envers les promoteurs d'événements, les artistes professionnels ou amateurs, le secteur scolaire et les autres partenaires viennent avaliser le type d'action culturelle tel qu'il se pratique actuellement sans remise en question des responsabilités ni des résultats de chacun. La Ville semble compter sur son seul leadership pour atteindre des résultats qui ne peuvent être atteints que par une action concertée de plusieurs partenaires et surtout par la prise de conscience des responsabilités des uns vis-à-vis des autres.

La proposition de politique culturelle interpelle tous les acteurs sociaux, économiques et culturels de Montréal et c'est tant mieux. Mais malgré son intention de placer le citoyen au cœur de son action culturelle, elle ne prend, envers lui, qu'un seul engagement : celui de créer un conseil consultatif de la culture et de recommander aux arrondissements de se doter d'instances semblables. Bien sûr, la raison d'être des services culturels dispensés par la Ville, l'existence même de l'industrie culturelle et l'objectif de l'action et du développement culturel est, ou devrait être, le citoyen. Cependant, à la lecture des engagements, la Ville semble prendre le parti de l'industrie culturelle plus que celui du citoyen. La proposition de politique culturelle parle peu d'accessibilité pour tous et nulle part du phénomène de l'exclusion culturelle qui est pourtant une réalité dans la plupart des arrondissements.

L'arrondissement de Ville-Marie

La Ville de Montréal a changé. Elle est maintenant composée d'arrondissements qui ont des pouvoirs importants en matière de culture. Le rapport du groupe-conseil avait fait l'économie de traiter de cette nouvelle réalité. La proposition actuelle de politique culturelle n'en parle pas spécifiquement mais souligne à de nombreuses reprises que tel ou tel engagement ne pourra se réaliser sans l'adhésion des arrondissements. À en croire les auteurs du document, les arrondissements fonctionnent en réseau et partagent sinon des objectifs communs tout au moins une vision commune du développement culturel. Nous en doutons. Un certain travail d'appropriation mutuel a été fait mais nous sommes encore loin de partager une vision commune. Cette hétérogénéité des juridictions, responsabilités et actions de la Ville, est plus inquiétante que le document veut bien le laisser croire. Plusieurs intervenants l'ont souligné lors des présentes audiences.

La Ville prend deux engagements au nom de ses arrondissements : les prix annuels des maires d'arrondissement et la création d'instances consultatives locales. Ces engagements découlent peut-être de suggestions faites par les arrondissements eux-mêmes lors des précédentes consultations mais ils sont difficilement réalisables dans Ville-Marie. En effet, notre arrondissement compte la plus grande concentration de lieux de diffusion et de création de la Ville et la création d'un comité consultatif d'arrondissement risquerait de dédoubler le conseil consultatif de la culture de Montréal et d'antagoniser les visions locale ou métropolitaine concernant, par exemple, la fonction du Quartier des spectacles ou de l'utilisation du domaine public par des promoteurs d'événements. Si ce danger de chevauchement des points de vue est plus patent à Ville-Marie, la même situation risque de se reproduire dans plusieurs autres arrondissements entre développement local et vision métropolitaine du développement culturel.

Plutôt que des prix à deux niveaux ou des instances de consultation parallèles qui risquent de s'ignorer l'une et l'autre, nous aurions souhaité qu'on se penche sur une stratégie d'adhésion des arrondissements et un mécanisme de consultation locale qui puisse conduire à un forum de discussion métropolitain. Un peu comme l'a été le Sommet de Montréal.

La proposition de politique culturelle ne traite pas de la répartition des événements et des producteurs culturels sur le territoire de la Ville. Or, c'est un problème qui nous inquiète tout particulièrement car il nous concerne au premier chef mais il concerne aussi tous les autres arrondissements. C'est dans Ville-Marie que se trouve la presque totalité des diffuseurs et des grands événements culturels de Montréal et plusieurs, nés dans d'autres arrondissements, migrent au centre-ville pour assurer leur croissance. Nous croyons que ce n'est pas une bonne chose d'abord parce que le développement culturel ne doit pas être l'affaire que du centre-ville mais de tous les arrondissements et que le développement culturel de Montréal implique une présence, partout sur l'île, d'artistes, de lieux et d'événements culturels.

C'est un enjeu non seulement culturel mais aussi social, économique et touristique. L'appropriation du domaine public pose un problème lorsque Ville-Marie est vu par certains promoteurs comme un champ de foire plutôt que comme un milieu de vie, où on s'installe pour des raisons économiques plus que pour rejoindre un public local. Nous aurions souhaité que cette dimension du développement culturel, l'occupation du territoire et l'impact des activités culturelles sur les populations locales, fassent l'objet d'un engagement de la Ville.

La politique culturelle fait appel à la concertation des intervenants mais force est de constater qu'entre l'arrondissement de Ville-Marie et l'administration municipale actuelle cette concertation sur le plan culturel connaît des ratés. Sans demander un statut particulier, nous souhaitons que nos spécificités soient prises en compte dans la gestion courante des dossiers culturels à portée métropolitaine mais à portée locale. La gestion des événements publics sur le domaine public, l'avenir des équipements culturels métropolitains sur notre territoire sont autant de dossiers qui traînent depuis trois ans. Ce n'est pas tant parce que nous voulons faire valoir nos juridictions ou être traités différemment des autres arrondissements mais parce que le statu quo actuel nous empêche de nous donner les outils nécessaires pour agir sur notre développement culturel local, nous empêche d'adhérer pleinement aux objectifs de la politique culturelle municipale et nous empêche de réaliser les attentes qu'elles suscitent.

Conclusion

Nous avons expliqué en introduction pourquoi nous ne souhaitons pas déposer de vive voix ce mémoire à la commission. Il y a aussi une autre raison. Nous ne voulons pas que nos différences de vue et d'opinion sur les enjeux du développement culturel soient perçues comme une dissidence quant à la nécessité et à l'importance du geste que la Ville s'apprête à poser en adoptant cette politique. Les commentaires formulés dans ce mémoire ne sont pas des conditions d'adhésion que nous formulons mais plutôt des pistes de réflexion que nous entendons continuer à défendre dans la réalisation de cette politique.